



Lancement du livre « L'erreur de Faust, essai sur la société du vieillessement »

Conférence organisée par la Chaire « Transitions Démographiques, Transitions Économiques » et le réseau « Economie Internationale de la Longévité ».

Caisse des Dépôts, le 4 avril 2019

Ouverture

Jean-Hervé Lorenzi, titulaire de la Chaire TDTE

Depuis plus de dix ans, la Chaire TDTE travaille sur les questions posées par le vieillissement de la société. Ce qui nous a conduit à écrire ce livre qui développe le concept, nouveau, de société du vieillissement. L'erreur de Faust est de croire que chaque individu est maître de son rapport au temps. Une approche démentie par cette nouvelle société, inédite, dont la cohérence dépend des compromis trouvés entre les différentes générations, les seniors et les autres. L'ambition de ce livre est de proposer comment gérer et, surtout, apaiser les conflits possibles. En permettant aux plus âgés d'avoir les moyens de vivre correctement, ce qui pose la question des retraites, de rester actifs socialement pour éviter les risques liés à l'âge, se sentir inutile par exemple, et de nourrir un certain souci de soi, qu'il s'agisse de son corps ou de ses capacités cognitives.

Nos propositions thématiques portent sur les retraites, avec une épargne qui compense leur baisse à venir ; sur la dépendance, en prenant la mesure de son coût à venir à partir de la monétisation du travail des aidants, soit 140 milliards d'euros. Elles portent aussi sur une grille de l'agilité qui repère, tout au long de la vie, ce dont ont besoin les individus pour rester en activité le plus tard possible. Enfin, sur les moyens de mobiliser un capital immobilier supérieur, en France, au niveau moyen des revenus.



François-Xavier Albouy, directeur de recherches, Chaire TDTE

Une société du vieillissement, comme le montrent les exemples du Japon et de l'Italie, perd de son harmonie au détriment des plus jeunes. De par le passé, d'autres sociétés ont exclu les plus vieux. Si la France est un pays qui vieillit depuis longtemps, depuis le début du XVIII^{ème} siècle, elle est le produit, comme le reste du monde, de l'émancipation des femmes, donc de la baisse de la natalité, et des progrès de la médecine, donc de l'espérance de vie en bonne santé élevée. Les politiques actuelles ne sont pas adaptées aux fragilités de cette nouvelle société. Retarder l'âge de la retraite, comme l'a montré le symposium de l'année dernière, a un effet dépressif sur le PIB car on sous-estime la contribution des retraités et de leurs activités sociales bénévoles. D'autre part, le bien-être dépend de l'état de santé des personnes âgées, de leur activité socialisée et altruiste, du souci de soi que sont les activités réflexives comme le sport ou la méditation, de leur propension à continuer à apprendre. Ce sont autant de remèdes pour retarder l'entrée en dépendance, un enjeu de santé publique, et contrer le risque d'une société où un tiers de la population passera un tiers de sa vie sans avenir et centrée sur elle-même.

Alain Villemeur, directeur scientifique, Chaire TDTE

Une société du vieillissement pose de manière aigüe la question des retraites. Avec 30% de sa population âgée de plus de 60 ans, comment peut-elle préserver un train de vie décent à ses retraités ? La réforme en cours semble aller dans le bon sens en jouant sur l'universalité des droits. Cependant, une étude multifactorielle menée par la Chaire montre l'extrême hétérogénéité des régimes de retraites existants, entre salariés, fonction publique et régimes spéciaux, commerçants et artisans, professions libérales. Les faire converger relève du défi. Cependant, on ne peut accepter que les retraites ne soient pas indexées sur l'inflation. À ne pas le faire, c'est condamner une partie des retraités à finir leur vie en touchant le minimum vieillesse. D'autre part, on sait que le patrimoine immobilier des retraités est considérable, allant jusqu'à représenter 10 à 15 fois leurs revenus annuels. D'où la modélisation, par la Chaire, de la Vente Anticipée Occupée (VAO) qui permet à la fois de répondre aux besoins en termes de consommation des seniors et de transmettre, bien avant leur décès, une partie de leur patrimoine à leurs jeunes descendants.



Table ronde : « Quels enjeux dans une société du vieillissement ? »

Avec **Laure de La Bretèche**, directrice déléguée des retraites et de la solidarité, Caisse des Dépôts ; **Nathalie Chusseau**, professeur d'économie, Université de Lille ; **Didier Blanchet**, directeur des études et synthèses économiques, INSEE ; **André Carpatanis**, professeur d'économie, IEP d'Aix en Provence, et chercheur au CHERPA ; **Hervé Boulhol**, économiste senior, OCDE.

Pour Laure de La Bretèche, les propos récents de la ministre de la santé, « vieillir est une chance », illustrent une prise de conscience collective sur le Grand âge et l'autonomie, sur les conditions de vie des âgés dans les EHPAD, qui, passées trop longtemps sous silence, sont inacceptables. Pour que vieillir reste une chance, il faut que la société s'en mêle, prenne en compte, comme le fait la Caisse, que la tranche d'âge des 55-65 ans, par exemple, voit son patrimoine se dégrader sous l'effet des divorces plus fréquents. La Caisse a, en effet, pour mission d'accompagner les grandes transitions, dont le vieillissement, avec le statut de tiers de confiance. C'est une notion fondamentale à restaurer dans un pays où la sensibilité à l'égalité est très forte. De là, la décision du Directeur général de faire de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales une priorité de la CDC. La banque des territoires s'investit ainsi auprès des élus, propose des solutions concrètes et ouvertes qui tiennent compte à la fois des parcours de vie, des territoires et de ce tiers de confiance indispensable.

Maintenir les seniors en activité, que ce soit sous la forme du bénévolat ou du cumul emploi-retraite, a un impact positif sur leur bien-être, sur leur santé aussi bien physique que mentale, sur leur satisfaction de vivre ou leur bonheur ressenti. Selon Nathalie Chusseau, les études disponibles sont unanimes sur ce point sans pour autant régler la question des compétences à développer. S'il ne faut pas négliger le phénomène d'autocensure des retraités sur leurs propres capacités, il semble pertinent de proposer à ceux qui restent en emploi l'acquisition de compétences digitales. Reste à savoir comment inciter les seniors à rester en activité. En maintenant le compte personnel de formation pendant la retraite ? En accordant un bonus aux pensions en cas d'activité bénévole ou des points supplémentaires en cas de cumul emploi-retraite ? Bien des sujets restent à envisager, discuter, évaluer.



Le vieillissement en France n'est pas le résultat du non remplacement des générations, comme on l'a longtemps soutenu, mais de la longévité. Sur cette question comme sur l'approche transversale des auteurs ou sur la notion de bien-être, Didier Blanchet dit adhérer aux propos de « L'erreur de Faust ». Reste à connaître le bouclage financier de la question du bien-être. Le COR annonce un retour à l'équilibre du système de retraite avec un âge attendu de 64-65 ans et un niveau de vie relatif des retraités amputé de 20%. Or, au contraire des autres pays qui ont accepté ces réformes, la France rechigne à toucher au pouvoir d'achat des retraités. Le bénévolat ne répond pas à ce manque à gagner, à moins de le rémunérer et le rendre obligatoire... Peu probable. La solution du viager est intéressante, mais un moindre transfert revient à faire payer les actifs. Quant à la capitalisation, toujours pour compenser ces 20% en moins, les 3% de cotisations supplémentaires ne sont supportables que pour les plus aisés. Enfin, concernant l'étude multifactorielle, elle semble bien plus plaider pour la convergence des systèmes de retraite. Les mécanismes de compensation sont d'autant mieux acceptés que la règle est universelle.

Pour André Carpatanis, on ne peut envisager la solvabilité macroéconomique du vieillissement sans prendre en compte cette autre évolution sur laquelle s'accordent les économistes, c'est-à-dire la stagnation séculaire qui touche les économies développées. Ce nouveau trend de croissance, très bas au regard de ce que nous avons connu, est lié aussi bien à des facteurs d'offre et de demande que de la chute des gains de productivité en termes de capital humain, comme c'est le cas aux Etats-Unis, ou des inégalités... Summers a popularisé cette dernière question en montrant que la propension à consommer baisse, en particulier pour la population la moins exposée, tandis que le taux d'épargne augmente par anticipation. Le choc du vieillissement s'ajoute à cette évolution de fond. Or les auteurs privilégient ce cercle vertueux selon lequel le vieillissement entraîne une montée du taux d'épargne, donc du taux d'investissement, donc des gains de productivité. Le bouclage macroéconomique reste à faire, en prenant aussi en compte l'ouverture à l'international comme invitent à le faire ces deux pays vieillissants que sont le Japon et l'Allemagne et dont la synchronisation à l'échelle globale est très différente.

Si « L'erreur de Faust » décrit bien la problématique sociétale liée au vieillissement et ouvre de nouvelles pistes en termes d'activité et de bien-être pour les plus de 65 ans, il semble qu'il faille aller plus loin sur cette nouvelle période de la vie à inventer. Quelles politiques publiques engager ? Hervé Boulhol souligne les obstacles actuels au cumul emploi-retraite. Selon une récente étude de l'OCDE, plus les Français avancent en âge, moins ils sont



disposés à associer un emploi et une retraite : 4% des 60-69 ans le font en France contre 10% en Europe. La réforme en cours et le système par points devraient clarifier les avantages à rester partiellement en emploi, c'est-à-dire l'obtention de nouveaux droits. Cependant, les mécanismes de retraite progressive, comme le montrent l'Australie ou les Pays-Bas, ne rencontrent pas un franc succès. Sur l'épargne retraite, il faut sans doute accorder des avantages fiscaux contre cette surcotisation, une fois réglée la question des niches fiscales ; et la rendre obligatoire pour conjurer les risques de régression sociale. Enfin, pourquoi la dépendance ne relèverait-elle pas de la solidarité nationale ?